

# LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES FEMMES

Créée par Simone de Beauvoir

*Paris, le 2 mai*

2008

*A l'attention de la Représentation des  
pays suivants  
Lichtenstein, Iles Vierges Britanniques  
et Antilles Néerlandaises*

Monsieur l'Ambassadeur,

A l'approche des Jeux Olympiques de Pékin, nous sommes très attentives, en tant qu'association défendant le droit des femmes aux niveaux national et international, à la composition des délégations qui vont concourir et défiler aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Si nous vous adressons aujourd'hui ce courrier, c'est parce que nous avons relevé, lors des précédents Jeux Olympiques qui se sont déroulés à Athènes en 2004, qu'aucune femme n'était présente dans la délégation de votre pays. Cette situation, comme vous le savez est contraire, aux termes de la Charte Olympique qui précise que : « Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au Mouvement Olympique », et aux résolutions du Comité International Olympique décidant d'augmenter significativement la présence des femmes dans toutes les instances qui lui sont reliées.

Nous souhaiterions savoir si pour les Jeux de Pékin, des athlètes femmes de votre pays sont effectivement en cours de sélection.

Il nous serait agréable que vous nous accordiez un entretien afin d'évoquer cette question avec vous.

En espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous adressons, Monsieur l'Ambassadeur, nos salutations distinguées,

Annie Sugier

Linda Weil-Curiel

Présidente

Secrétaire Générale

